



# Le Camarguais



LATTES - MONTPELLIER

Vivez l'authentique en petite camargue

## TARIFS Locatifs 2012

### TARIFS À LA SEMAINE

Les arrivées se font à partir de 16h00, les départs avant 10h00.

TAXE DE SÉJOUR COMPRISE DANS LE PRIX

PERIODES	2/4 PERSONNES Cabane Camarguaise	4/6 PERSONNES Cabane Camarguaise et Mobil-home 2 chambres	4/6 PERSONNES Mobil-home 3 chambres
Du samedi 28 avril au samedi 23 juin	230,00 €	300,00 €	330,00 €
Du samedi 23 juin au samedi 30 juin	300,00 €	420,00 €	460,00 €
Du samedi 30 juin au samedi 7 juillet	420,00 €	570,00 €	590,00 €
Du samedi 7 juillet au samedi 28 juillet	580,00 €	720,00 €	750,00 €
Du samedi 28 juillet au samedi 18 août	640,00 €	760,00 €	800,00 €
Du samedi 18 août au samedi 25 août	490,00 €	620,00 €	640,00 €
Du samedi 25 août au samedi 1 <sup>er</sup> septembre	230,00 €	300,00 €	330,00 €

Les conditions de séjour sont décrites dans ce livret au chapitre "les conditions générales de réservation".

Locatifs non accessibles aux personnes handicapées

Les arrivées et départs ont obligatoirement lieu les samedis. Animations pour adultes et enfants, animations sportives et soirées.	Pas d'animation à ces périodes.
---	---------------------------------

### TARIFS A LA NUITEE\* (du 28/04 au 30/06)

Les arrivées se font à partir de 16h00, les départs avant 10h00.

NOMBRE DE NUITS**	2/4 PERSONNES Cabane Camarguaise	4/6 PERSONNES Cabane Camarguaise et Mobil-home 2 chambres	4/6 PERSONNES Mobil-home 3 chambres
1 NUIT	70 €	80 €	90 €
2 NUITS	100 €	130 €	160 €
3 NUITS	140 €	170 €	200 €
4 NUITS	170 €	210 €	240 €
5 NUITS	200 €	250 €	280 €
6 NUITS	220 €	280 €	310 €

\*Du 30/06 au 25/08

- Location à la nuit possible selon nos disponibilités (le tarif est égal au tarif semaine de la période en cours divisé par 7 et multiplié par le nombre de nuits souhaité + 10 %)

\*Du 30/06 au 01/09 pour nos résidents

- Location à la nuit possible selon nos disponibilités (le tarif est égal au tarif semaine de la période en cours divisé par 7 et multiplié par le nombre de nuits souhaité)

\*\*Du 17/05 au 20/05

- Location de 2 nuits minimum (tarif nuitée + 10 %)

\*\*Du 25/05 au 28/05

- Location de 2 nuits minimum (tarif nuitée + 10 %)

Livret à conserver et à ramener lors de votre séjour.

# TARIFS emplacements 2012

TARIFS des emplacements à la nuitée - Arrivées à partir de 12h00, départs avant 12h00		
PÉRIODES	PRIX / 1 TENTE OU 1 CARAVANE / 2 PERSONNES* / 1 VOITURE / EAU ET ÉLECTRICITÉ	PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE
Du 28/04/12 AU 30/06/12	18,00 €	+ 3,00 €
Du 30/06/12 AU 25/08/12	25,00 €	+ 5,00 €
Du 25/08/12 AU 1/09/12	18,00 €	+ 3,00 €

\* Gratuit pour les enfants de - de 4 ans

\* Une caution de 20€ sera demandée pour la remise des clés des sanitaires (douches, toilettes).  
La caution sera rendue lors de votre départ au retour des clés.

## Autres TARIFS 2012

### DRAPS NON FOURNIS

Jeton de machine à laver	3,50 € / unité
Jeton de sèche-linge	1,00 € / unité les 10 minutes
Vente de draps jetables	7,00 € / le kit complet
Location de télévision**	3,00 € / jour (nous consulter avant réservation)
Location de lit bébé*	1,50 € / jour (nous consulter avant réservation)
Location de vélo	7,00 € / jour
Nettoyage final du locatif (en option)	Locatif 2/4 personnes : 25,00 €
	Locatif 4/6 personnes : 30,00 €

\* Du 30/06/12 au 25/08/12 : location du matériel (télévision et lit bébé) à la semaine uniquement.

\*\* Télévision : location selon disponibilité.

### Conditions générales de réservation

La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de réservation dûment rempli et signé, accompagné d'un acompte de 200,00 € par semaine et par locatif réservé (ou équivalent à la moitié du montant du séjour pour les séjours dont le montant est inférieur à 400,00 €) au moyen d'espèces, carte bleue visa, chèque bancaire, virement bancaire ou mandat postal à l'ordre du "Camping le Camarquis Route de Palavas 34970 Lattes". Il vous sera adressé par courrier une confirmation de réservation mentionnant le solde de votre séjour.

Le solde du séjour devra être réglé 25 jours avant votre arrivée au moyen de chèques bancaires, chèques vacances, carte bancaire ou espèces. Pour toute réservation effectuée moins de 25 jours avant la date du début du séjour, la totalité du montant du séjour devra être réglée par chèques vacances, cartes bancaires ou espèces, le paiement par chèques bancaires ne sera pas accepté.

**A votre arrivée :** Votre locatif sera disponible à partir de 16h00. Toutefois vous pouvez vous présenter à la réception avant 16h00 pour effectuer les formalités d'enregistrement. La confirmation de réservation devra être présentée à la réception. Pour des raisons de planning, seul le gestionnaire décide du numéro de locatif à attribuer. A la remise des clés, une caution de 150 € vous sera demandée (20 € pour un emplacement nu). Elle vous sera rendue le jour de votre départ, à la remise des clés, après l'état des lieux de votre locatif si celui-ci et ses équipements n'ont pas été endommagés du fait du locataire et s'il est laissé dans l'état de propreté dans lequel le locataire l'a trouvé lors de la remise des clés. Une fiche d'inventaire vous sera remise le jour de votre arrivée. Vous devrez signaler toute anomalie le jour même car aucune réclamation ne sera prise en compte par la suite. Toutes les locations devront être occupées avant 20h00. En cas de retard, la réception doit en être informée. A défaut, le locatif devient disponible à la location sous 24h.

**A votre départ :** Votre locatif doit être libéré avant 10h00. Il doit être laissé en parfait état de propreté (ainsi que les abords extérieurs). Si tel n'est pas le cas, 25 € de frais de nettoyage vous seront facturés pour un locatif 2/4 personnes, 30 € pour un locatif 4/6 personnes et 20 € pour un emplacement nu. Pour tout départ en dehors des horaires d'ouverture de la réception, la caution versée à l'arrivée sera renvoyé par la poste après inventaire du locatif.

**En cas d'annulation de réservation :** Pour toute annulation plus de 30 jours avant la date du début du séjour, l'acompte versé ne sera pas restitué. Pour toute annulation moins de 30 jours avant le début du séjour, la direction se réserve le droit de réclamer 100% du montant du séjour.

Du 30 juin 2012 au 1<sup>er</sup> septembre 2012, les locatifs sont uniquement réservés à la semaine (du samedi au samedi), toutefois les locations à la journée restent possibles en cas de disponibilité.

**Aide VACAF :** La présence d'au moins 1 adulte et 1 enfant ayant droit est obligatoire pour bénéficier de l'aide. Après accord de la caisse d'allocation familiale, l'aide allouée sera déduite du montant total du séjour.

## NOS SERVICES

Accueil  
Informations touristiques  
Laverie  
Prêt de fer à repasser  
Accès internet gratuit

Restaurant-bar  
Plats à emporter (restaurant)  
Petite épicerie (restaurant)  
Animations  
Soirées dansantes

Activités sportives  
Piscine et pataugeoire  
Aire de jeux pour enfants  
Aire de barbecue

### Nos prix comprennent :

la taxe de séjour, les frais de dossier, le gaz, l'électricité, l'eau, l'accès aux sanitaires, l'accès à la piscine, l'accès internet WIFI, les animations sportives (remise en forme, aquagym, volley-ball, football, sortie VTT, pétanque, ping-pong, badminton), les animations enfants (journée des enfants du mercredi avec divers jeux, miss et mister camarguais, déguisements, défilés...), l'accès à l'aire de jeux pour enfants, les animations de soirée (soirées dansantes, karaoké, quizz musical...). La fourniture d'aleses et de taies d'oreiller jetables + une couverture par lit, la documentation sur les sites touristiques de notre région, l'accès à l'aire de barbecue, l'accès des visiteurs et le séjour des animaux domestiques.

### Nos prix ne comprennent pas :

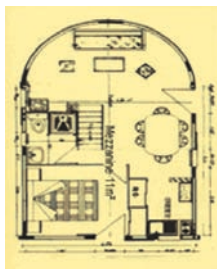
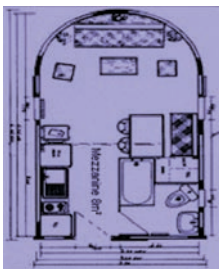
les jetons de lave-linge, la location de vélo, la location de télévision, l'achat de kit draps jetables, la fourniture des draps, le lit+matelas bébé, les sorties extérieures organisées (ex : ferrade), le nettoyage final des locatifs (en option), la cabine téléphonique.

## NOS LOCATIFS

(Présentation à titre indicatif et non contractuelle)

#### Cabane camarguaise 2/4 pers.

25 m<sup>2</sup> au sol + 8 m<sup>2</sup> en mezzanine. Cuisine équipée (plaques chauffantes, frigo, micro-ondes, kit vaisselle). Salon avec table, chaises et canapé convertible en lit 2 places. Mezzanine (accessible par échelle) avec 2 lits simples. Salle d'eau (WC, baignoire ou douche, lavabo). Extérieur (pailleote).



#### Cabane camarguaise 4/6 pers.

35 m<sup>2</sup> au sol + 11 m<sup>2</sup> en mezzanine. Cuisine équipée (plaques chauffantes, frigo, micro-ondes, kit vaisselle). Salon avec table, chaises et canapé convertible en lit 2 places. 1 chambre lit 2 places. Mezzanine avec 2 lits simples. Salle d'eau (WC, douche, lavabo). Extérieur (pailleote).

#### Mobil-home Méditerranée 4/6 pers.

32 m<sup>2</sup> + terrasse 5 m<sup>2</sup>. Cuisine équipée (plaques chauffantes, frigo, micro-ondes). Salon avec table, chaises et canapé convertible en lit. 1 chambre lit 2 places + 1 chambre avec 2 lits simples. Salle d'eau (douche, lavabo). WC séparés. Extérieur (table forestière).



#### Mobil-home Colvert 4/6 pers.

31 m<sup>2</sup> dont terrasse 7,5 m<sup>2</sup>. Cuisine équipée (gazinière, frigo, micro-ondes). Salon avec table, chaises et canapé convertible en lit. 1 chambre lit 2 places. 1 chambre avec 2 lits simples. Salle d'eau (douche, lavabo). WC séparés. Extérieur (table forestière).

#### Cabane camarguaise 2/4 pers.



#### Cabane camarguaise 4/6 pers.



#### Mobil-home Méditerranée 4/6 pers.



#### Mobil-home Colvert 4/6 pers.



# INVENTAIRE

2/4 PERS.	4/6 PERS.		2/4 PERS.	4/6 PERS.	
		Désignation			Désignation
4	6	Grands verres	1	1	Essoreuse à salade
4	6	Petits verres	1	1	Planche à découper
4	6	Tasses à café	1	1	Plateau à servir
4	6	Sous tasses	1	1	Dessous de plat
4	6	Bols	1	1	Plat plat
4	6	Coupelles	1	1	Grand saladier
4	6	Cuillères à soupe	1	1	Petit saladier
4	6	Cuillères à café	1	1	Cendrier
4	6	Fourchettes	9	12	Cintres
4	6	Couteaux	1	1	Poubelle de cuisine
4	6	Assiettes plates	1	1	Salon de jardin
4	6	Assiettes creuses	1	-	Parasol
4	6	Assiettes à dessert	1	1	Balai espagnol + seau
1	1	Couteau de cuisine	1	1	Balai
1	1	Couteau à pain	1	1	Pelle + balayette
1	1	Tire-bouchon	1	1	Cafetière
1	1	Ouvre boîte	1	1	Séchoir à linge
1	1	Couverts à salade	1	1	Poubelle salle d'eau
1	1	Cuillère à servir	1	1	Brosse WC
1	1	Louche	4	6	Oreillers
1	1	Spatule	3	6	Couvertures
1	1	Casserole 18 cm	-	1	Grand couvre-lit
1	1	Casserole 20 cm	2	2	Petits couvre-lit
1	1	Faitout	1	1	Housse de canapé
1	1	Sauteuse	1	1	Frigidaire
1	1	Poêle	1	1	Micro-ondes
1	1	Passoire			

A l'intérieur du placard cuisine, vous trouverez le plan d'évacuation en cas d'incendie ou d'inondation ainsi qu'un document de prévention et de secours des risques majeurs et des conduites à tenir en cas d'urgence.

Lors de votre arrivée, vous devrez vérifier que tout le matériel cité ci-dessus est présent dans votre locatif. Si tel n'est pas le cas, vous avez 24 h pour le signaler à la réception. Passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en compte.

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- 1. Conditions d'admission :** Pour être admis à pénétrer, à s'installer et à séjourner sur le terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation et le respect du présent règlement intérieur.
- 2. Formalités de police :** Toute personne devant séjourner au moins une nuit sur le camping doit au préalable présenter au gestionnaire ou son représentant ses pièces d'identité et remplir le formulaire de police. Les mineurs non accompagnés ne sont pas autorisés.
- 3. Installation :** La tente, la caravane ou le mobil-home et le matériel y afférant doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.
- 4. Bureau d'accueil :** Vous trouverez les dates d'ouverture affichées sur la porte de la réception. Vous trouverez au bureau d'accueil tous les renseignements sur le terrain de camping, les programmes d'animation, les richesses touristiques des environs et diverses adresses ou numéros de téléphone qui peuvent s'avérer utiles.
- 5. Redevances :** Les redevances sont payées au bureau d'accueil à l'arrivée. Les divers montants font l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Elles sont dues selon le nombre de nuits ou de semaines passées sur le camping. Les usagers sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ dès la veille de celui-ci afin de prendre rendez-vous pour l'inventaire de départ.
- 6. Bruit et silence :** Les usagers du terrain de camping sont instamment priés d'éviter tout bruit et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Le silence doit être total entre 22h et 7h.
- 7. Visiteurs :** Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis à pénétrer sur le terrain de camping. Ils sont admis sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Les visites sont autorisées de 10h à 18h. L'accès aux équipements et animations ne leur sont pas autorisés. Les voitures des visiteurs sont interdites sur le terrain de camping et peuvent être garées sur le parking visiteur. Pas plus de 4 visiteurs par jour sont autorisés par locatif.
- 8. Animaux :** Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les animaux domestiques sont admis sur le camping. La présentation du carnet de vaccination à jour est obligatoire. Les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie sont strictement interdits sur le terrain de camping. Les animaux doivent être tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés au camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables et qui devront veiller à ce que leur animal n'importune pas le voisinage.
- 9. Circulation et stationnement des véhicules :** A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limite de 10 km/h et respecter le sens unique de circulation. Seuls sont autorisés les véhicules appartenant aux campeurs. Le stationnement est strictement interdit sur les emplacements réservés aux tentes et ne doit en aucun cas gêner la circulation. Un seul véhicule par locatif est autorisé. La circulation est interdite sur le terrain de camping de 23h à 7h.
- 10. Tenue et aspect des installations :** Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping. Les déchets de toute nature doivent être déposés dans les poubelles. Pour des raisons de sécurité, il ne devra jamais être tendus de fils ou cordes à partir des arbres. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches et de creuser le sol. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur. L'emplacement qui aura été utilisé devra être maintenu et rendu dans un parfait état de propreté.
- 11. Sécurité :**
  - a- Incendie :** Les feux ouverts (bois, charbon...) ainsi que les barbecues à charbon de bois sont interdits sur les emplacements ou aux abords des locatifs. Une aire est réservée à cet effet près de la piscine. Seuls sont acceptés sur les emplacements les barbecues électriques et à gaz. En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité. Une trousse de 1<sup>er</sup> secours est disponible à la réception.
  - b- Vol :** La direction n'est pas responsable des objets, matériels et biens des campeurs qui gardent la responsabilité de leur propre installation et doivent signaler au responsable la présence de toute personne suspecte.
- 12. Infraction au règlement intérieur :** Dans le cas où un résidant perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas le présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit mettre en demeure de cesser les troubles. En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure de s'y conformer, le gestionnaire pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.
- 13. Piscine :** L'accès à la piscine est réservé aux seuls clients du camping munis d'un bracelet d'accès et d'une tenue de bain adéquate, le maillot de bain est obligatoire (short de bain toléré). Les règles d'hygiène devront être respectées. En dehors des heures d'ouverture, l'accès à la piscine est rigoureusement interdit.
- 14. Affichage :** Le présent règlement est affiché à l'accueil.

## LES SERVICES DE PROXIMITÉ

### • En cas d'urgence :

SAMU :	15
Pompiers :	18 ou 112
Police :	17
Police de Lattes :	04 99 13 67 00
Gendarmerie de Palavas :	04 67 07 01 20

### • Santé :

Cabinet médical :	04 67 69 39 04
Dentiste :	04 67 20 20 70
Infirmière :	04 67 64 05 93
Ambulance :	04 67 17 15 15
Centre anti-poison :	04 91 75 25 25
Hôpital :	04 67 33 67 33
Kinésithérapeute :	04 67 65 25 62
Vétérinaire :	04 67 22 57 79

### • Religion :

Paroisse St Pierre à Palavas : 04 67 68 00 30

### • Services :

Office de Tourisme de Montpellier : 04 67 60 60 60  
Taxis (nous consulter)

### • Commerces :

Géant Casino : direction Montpellier près d'arènes à 5 km  
Carrefour Market : direction Palavas à 4 km  
Nombreux marchés (liste à l'accueil)

### • Banques :

Nombreux établissements  
(rond-point de l'Europe à Lattes à 4 km)

## LES ATTRAITS TOURISTIQUES

### • Stations balnéaires :

Palavas à 5 km  
Villeneuve-lès-Maguelone à 5 km  
Carnon à 10 km

### • A visiter (liste disponible à l'accueil) :

Canal du Midi à 5 km  
Montpellier centre ville à 8 km  
Parc zoologique du Lunaret à 12 km  
Aigues-Mortes à 27 km  
Sète à 33 km  
Village historique de Saint-Guilhem-le-désert  
Grottes de Clamouse et des Demoiselles  
Le Pont du Diable  
Le lac du Salagou  
Les gorges de l'Hérault à 45 km environ

Le Pont du Gard à 50 km  
Les Saintes-Maries-de-la-Mer à 57 km

### • S'amuser (liste disponible à l'accueil) :

Odyseum Montpellier (nombreux commerces, bowling, karting, cinéma, mur d'escalade, aquarium) à 10 km  
Centre équestre à 2 km  
Discothèques à 2 km  
Kart à 2 km  
Parc aventure à 5 km  
Plages à 5 km  
Centre aquatique à 18 km  
Canoë à 40 km  
Aqualand à 60 km

## GUIDE D'ACCÈS AU CAMPING

### • Autoroute A9 :

Sortie n° 30 direction Palavas, poursuivre 5 km puis prendre la sortie "Camping le Camarguais" (4<sup>ème</sup> sortie sur la droite)

### • Gare de Montpellier :

Prendre le tram n° 02, descendre à l'arrêt Saint Cléophas, prendre le bus n° 32. Descendre à l'arrêt Oasis Palavasienne et marcher environ 800 m.



## Le Camarguais

CAMPING - HOTELLERIE DE PLEIN AIR

Route de Palavas 34970 LATTES - Tél : 04 67 15 10 07 - Fax : 04 67 15 10 19

site : [www.campinglecamarguais.com](http://www.campinglecamarguais.com) - e-mail : [campinglecamarguais@wanadoo.fr](mailto:campinglecamarguais@wanadoo.fr)

Coordonnées GPS : 43°32'55.18N 3°53'41.76E



# CONTRAT DE RÉSERVATION

## Cabane camarguaise, mobil-home ou emplacement

**Formulaire à renvoyer accompagné d'un acompte de réservation**

DATE : du (arrivée)  au (départ)

Cabane camarguaise 2/4 personnes

Mobil-home 4/6 personnes 2 chambres

Cabane camarguaise 4/6 personnes

Mobil-home 4/6 personnes 3 chambres

Emplacement

N° ALLOCATAIRE CAF\*  CAF de :

\* pour les bénéficiaires des aides VACAF

NOM\*

\* A joindre : une photocopie de pièce d'identité à ce nom

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL FIXE

TÉL PORTABLE

EMAIL

La direction se réserve le droit d'annuler la réservation le jour de l'arrivée si les occupants ne sont pas ceux mentionnés ci-dessous.

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
1/		/ /
2/		/ /
3/		/ /
4/		/ /
5/		/ /
6/		/ /

**TOTAL** €

**Je m'engage à transmettre ci-joint l'acompte de réservation**

(le montant à régler figure dans les conditions générales de réservation page 2) soit la somme de ..... € par :

Chèque bancaire  Mandat postal  Virement bancaire  Carte bancaire \*

